



## Description des missions « Sensibilisation du grand public aux gestes qui sauvent, à la prévention et à la réduction des risques »

### Qu'est-ce qu'être volontaire en Service Civique à la Croix-Rouge française ?

C'est une opportunité pour tout jeune de 16 à 25 ans de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général pour une durée comprise entre 6 et 9 mois, 24h par semaine.

Les volontaires bénéficient d'une indemnité mensuelle d'environ 570€ ainsi que du régime complet de protection sociale et de la validation des trimestres de retraite.

C'est aussi l'occasion pour eux d'acquérir des compétences humaines mais aussi techniques et professionnelles, et de préparer leur projet d'avenir.

### Cadre de la mission :

La personne volontaire sera accompagnée par un tuteur bénévole ou salarié, selon la structure d'accueil, formé à la relation de soutien et aux aspects pédagogiques du tutorat. Le tuteur sera chargé de transmettre à la personne volontaire ses connaissances de l'environnement, des problématiques du public rencontré, mais également d'assurer un suivi régulier et de veiller à l'intégration du jeune au sein de l'équipe. Le tuteur devra également aborder avec le volontaire la question de son projet d'avenir.

Le volontaire disposera du matériel nécessaire pour la mise en place de sa mission.

La préparation à la mission consistera d'une part en une période d'observation de l'ensemble des activités de la structure et une information sur l'environnement spécifique de la mission.

### Contenu de la mission :

Face aux nombreuses sollicitations, le volontaire vient compléter l'offre de formation aux gestes qui sauvent et à la réduction des risques dispensée ponctuellement par les bénévoles afin d'offrir une plus grande accessibilité au grand public, notamment en journée, hors week-end et soirée, et de sensibiliser des publics plus éloignés de cette offre de formation.

Le volontaire suivra une formation lui permettant d'acquérir les compétences nécessaires à l'enseignement des différentes formations à destination du grand public (formation de formateur PSC1, initiateur à la réduction des risques, initiateur aux premiers secours...). Il assurera cette mission au titre de formateur, disposera des documents et matériels pédagogiques nécessaires et participera au suivi et à la gestion des formations grand public sur son territoire.

Ainsi, au sein d'une équipe composée de bénévoles et dans le cadre de la sensibilisation du grand public à la prévention - réduction des risques et aux gestes qui sauvent, le volontaire aura pour activités :

- Sensibiliser les populations à ces thématiques, notamment dans le cadre d'opérations CRF, d'événements publics ou au profit d'organismes partenaires de la CRF,
- Participer à l'information des jeunes (dans un cadre scolaire ou péri scolaire),
- Informer et former de nouveaux publics (personnes en difficulté, incarcérées...).

Ces activités peuvent être évolutives et enrichies à l'initiative du volontaire durant son parcours et en accord avec la structure d'accueil, dans le cadre de son projet ou d'une initiative personnelle (pour laquelle il peut bénéficier d'un soutien financier et/ou méthodologique particulier - [www.redtouch.croix-rouge.fr](http://www.redtouch.croix-rouge.fr)).

Le jeune volontaire aura par ailleurs l'occasion de suivre une journée d'accueil "Croix-Rouge bienvenue",



**Description des missions « Sensibilisation du grand public aux gestes qui sauvent, à la prévention et à la réduction des risques »**

---

présentant notamment l'histoire, l'organisation des composantes du mouvement international de la CR, et les principes fondamentaux du mouvement.

**Les missions de la Croix-Rouge française sont accessibles sans condition de qualification.  
Les missions d'intérêt général ne peuvent relever habituellement de l'activité salariée de l'association.**

Pour toute question complémentaire : [volontariat@croix-rouge.fr](mailto:volontariat@croix-rouge.fr)